

LES GRANDS TRAITS DE LA DSE

DOCTRINE SOCIALE
DE L'ÉGLISE

TRÈS IMPORTANT

La DSE est un enseignement destiné à « guider la conduite de la Personne. » Elle n'a pas été pensée depuis le commencement comme un système organique, mais elle s'est formée au cours du temps, suite à de nombreuses interventions sur les thèmes sociaux; suite à nombreuses expériences de professionnels chrétiens et d'interventions de Pères de l'Église et d'évêques.

En 1891, le Pape Léon XIII entame la rédaction de quelques principes fondamentaux ; mais la dénomination entendue dans son sens actuel (DSE) est donnée par le Pape Pie XI en 1931. En 2004 (pontificat de Jean Paul II), la DSE fait l'objet d'une synthèse systématique et exhaustive, appelé « Compendium de la doctrine sociale de l'Église », rédigé par le cardinal Martino, président du Conseil pontifical Justice et Paix. Et en 2012, sous la plume du Père Daniel Nourissat (Vicaire Général de l'Archidiocèse de Rabat) l'Église Catholique au Maroc, va opérer une sélection de Grands Traits de la DSE que tout étudiant(e) devrait prendre avec lui, apprendre avec les autres, reprendre pendant ses études et, étendre à sa vie future. Ce sont ces grands traits qui sont mis à votre disposition dans cette boîte à outils AÉCAM.

La DSE n'est pas un système idéologique visant à définir et à composer les rapports économiques, politiques et sociaux. La DSE se situe plutôt à la rencontre de la vie et de la conscience avec les situations du monde. La DSE se manifeste dans les efforts accomplis par les individus, les familles, les acteurs économiques, culturels et sociaux, les politiciens et les hommes d'État pour lui donner (à la DSE) sa forme et son application dans l'Histoire, en tenant compte de 4 principes: la dignité humaine, le bien commun, la subsidiarité et la solidarité.

Plus que des principes, ces 12 dimensions sont des points de conversion ; des appels à se convertir pour une vie sociale, politique, économique plus évangélique.

1. LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

La société est constituée d'être humains, de personnes humaines qui en sont à la fois les sujets, le fondement et la fin. L'Église voit dans l'être humain, dans chaque être humain, l'image vivante de Dieu lui-même. Cette dignité de la personne humaine est intangible, et trouve sa traduction concrète dans l'adhésion de l'Église aux Droits humains.

2. LA TERRE EST À TOUS

Dieu l'a offerte à tous les être humains et les biens de la terre ont une destination universelle. Tous doivent pouvoir bénéficier des biens de la terre.

3. LA NOTION DU BIEN COMMUN

« La norme fondamentale de l'État doit être la recherche de la justice et le but d'un ordre social juste consiste à garantir à chacun (...) sa part du bien commun ». (Benoît XVI, «*Deus Caritas est*» 26)

4. LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ

La société doit faire en sorte que le processus de décision s'accomplisse au niveau le plus approprié et le plus bas possible. Seulement en cas de conflit l'échelon supérieur aura un rôle d'arbitrage.

5. L'OPTION PRÉFÉRENTIELLE POUR LES PAUVRES

Ce sont les chrétiens d'Amérique Latine qui ont mis l'accent sur ce principe. «Si tu veux que la société fasse place à tous les être humains, commence par les plus pauvres, mets toi à la hauteur des plus démunis, repars sans cesse des "derniers"».

6. LE PRINCIPE DE SOLIDARITÉ

Solidarité entre tous les humains considérés comme frères/soeurs; solidarité entre les personnes, entre les communautés humaines, entre les peuples. Jean-Paul II va jusqu'à en faire une **Vertu** dans l'encyclique «*Sollicitudo Rei Socialis*»

7. LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

L'être humain n'est pas le propriétaire de la création, il n'en est que le gérant. Et cette question sera décisive pour le siècle que nous vivons, car pour la première fois au 20^{ème} siècle, les décisions concernant l'environnement (matières premières, ressources naturelles, pollution) auront des conséquences considérables sur les générations à venir.

8. LA LIBERTÉ CRÉATRICE

L'être humain a été créé libre, et c'est important de lui laisser la liberté de créer, d'imaginer, d'inventer, d'habiter cette terre. Le droit à l'initiative individuelle est un droit fondamental.

9. LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

L'organisation de la société doit viser le développement de tout l'être humain et de tous les être humains.

10. LA PRIMAUTÉ DU POLITIQUE SUR L'ÉCONOMIQUE

Les «lois économiques» sont secondes; elles ne sont en aucun cas des éléments de jugement en dernière instance. Car la société doit viser le bien de l'être humain. c'est l'être humain qui est au centre de la vie sociale, et non les «choses» dont se préoccupe l'économie.

11. LA RECHERCHE DE LA PAIX PAR LE DÉVELOPPEMENT

Le développement est le nouveau nom de la paix.

12. QUATRE VALEURS FONDAMENTALES

La Vérité, la Justice, la Liberté et la Charité.

LES SOURCES BIBLIQUES

- Les 2 récits de la Création (Gn 1 & Gn 2)
- Caïn et Abel (Gn 4), le Déluge (Gn 11)
- Exode 3 : la révélation du visage de Dieu et la vocation de Moïse
- Deutéronome et Lévitique
- Samuel et la monarchie (1Sm 8)
- Prophètes, surtout Amos et Isaïe 58
- Dans les Actes des Apôtres, surtout chap. 1 – 15
- 2 Corinthiens 8 : la collecte pour les Églises
- La lettre de Jacques
- Dans l'Évangile :
 - ◇ Dieu et César (Mt 22)
 - ◇ La vocation de Lévi (Mc 2,14)
 - ◇ Le jeune homme riche (Mt 19)
 - ◇ Zachée (Lc 19)
 - ◇ L'argent en Mt 6
 - ◇ Mt 25 : le jugement dernier
 - ◇ Jn 13 : le lavement des pieds
 - ◇ la parabole du Bon Samaritain (Lc 10)
 - ◇ Jésus et Pilate (Jn 19)

DANS LE MAGISTÈRE DE L'ÉGLISE

- Encyclique Rerum Novarum de Léon XIII sur la question ouvrière (1891)
- Encyclique Quadragesimo anno de Pie XI sur l'ordre social (1931)
- Encyclique Mit brennender Sorge de Pie XI condamnant le nazisme (1937)
- Encyclique Divini Redemptoris de Pie XI sur le communisme athée (1937)
- Radiomessage de Pie XII sur la question sociale (1941)
- Encyclique Mater et Magistra de Jean XXIII sur la vie sociale (1961)
- Encyclique Pacem in Terris de Jean XXIII sur la paix entre les nations (1963)
- Concile Vatican II : Gaudium et Spes (1965) : l'Église dans le monde de ce temps
- Concile Vatican II : Dignitatis humanæ (1965) sur la liberté religieuse
- Encyclique Populorum Progressio de Paul VI sur le développement des peuples (1967)
- Lettre au Cardinal Roy Octogesima adveniens de Paul VI (1971)
- Synode des évêques sur la Justice dans le monde (1971)
- Encyclique Redemptor Hominis de Jean-Paul II (1979) sur les droits de l'homme
- Encyclique Laborem excercens de Jean-Paul II (1981) sur le travail humain
- Encyclique Sollicitudo Rei Socialis de Jean-Paul II (1987) pour un vrai développement
- Encyclique Centesimus Annus de Jean-Paul II (1991)
- Encyclique Deus Caritas est de Benoît XVI (2006) sur justice et charité
- Encyclique Caritas in Veritate de Benoît XVI (2009) sur le développement humain intégral dans la charité et la vérité
- Exhortation post-synodale Africæ Munus 2011, de Benoît XVI
- Conseil Pontifical Justice et Paix :
- Pour une meilleure répartition de la terre (1997)
- Développement moderne des activités financières
- Doctrine de la Foi : Instruction sur Liberté chrétienne et libération (1986)
- Cor Unum : La faim dans le monde, un défi pour tous : le développement solidaire (1996)
- Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église (Conseil Pontifical Justice et Paix 2005)
- Lettre pastorale des évêques de Côte d'Ivoire à propos des élections, le 29/11/2009, des évêques du Bénin à l'occasion de la présidentielle de 2011, de la conférence épiscopale de RDC à l'occasion des élections de 2011, des évêques de RDC contre la «Balkanisation du Congo» (11/7/2012), Prière universelle proposée par les Evêques de France pour la fête du 15 août 2012.